

Commune d'ETAIN

MARCHE DE TRAVAUX VOIRIE 2008 Création d'une voie verte route de Damvillers

RAPPORT DE PRESENTATION

1. Nature et étendue des besoins à satisfaire

La Commune d'Etain a procédé à un appel public à concurrence pour la réalisation d'une voie verte route de Damvillers.

La Direction Départementale de l'Équipement, désignée en qualité de maître d'œuvre, a produit une estimation s'élevant à 192 200.05 € HT soit 229 871.26 € TTC.

Le financement de cette opération se fera pour partie par les aides prévues auprès de financeurs et le reste sur les fonds propres de la commune.

2. Procédure de passation de marché

Compte tenu du montant global de l'opération, la procédure à appliquer est celle de la procédure adaptée, telle que définie à l'article 28 du Code des Marchés Publics 2006.

L'avis d'appel public à concurrence a été transmis le 16.04.2008 à l'Est Républicain.

Les candidatures et les offres devaient être déposées le 07.05.2008.

3. Déroulement de la procédure :

Suite à l'avis paru dans l'Est Républicain, et à la date du 07.05.2008, 5 plis furent enregistrés en Mairie.

Le 16.05.2008, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie et a procédé à l'examen des plis reçus.

Les critères de jugement des offres étaient « prix et compétence ». Les candidatures reçues présentant des compétences identiques, seul le critère prix a donc été déterminant.

A l'issue de la réunion, le marché a été attribué à la société COLLE TP, 54720 Lexy, pour une somme totale de 162 297.50 € HT, inférieure à l'estimation du maître d'œuvre. L'examen de l'offre n'a fait apparaître aucune erreur matérielle.

Fait à Etain, le 16.05.2008

Le Maire, Personne Responsable du Marché
Jean PICART